

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Collecte RDD 2026 : Résidus domestiques dangereux? On s'en charge!

Saint-Hyacinthe, le 28 avril 2026

Un simple contenant aérosol ou un objet contenant une pile peut provoquer un incendie dans un camion de collecte, cela s'est produit en avril dernier sur notre territoire. Même une petite erreur de tri peut avoir de grandes conséquences!

Pour éviter ces risques, préserver la santé et la sécurité de tous et protéger l'environnement, la RIAM vous invite à déposer vos résidus domestiques dangereux (RDD) lors de la collecte printanière de RDD :

Samedi 30 mai à Saint-Hyacinthe, devant le stade L.-P.-Gaucher, de 8 h 30 à 16 h 30

- **Gratuit** pour les citoyens des 25 municipalités membres de la Régie (preuve de résidence requise)
- **Aucun produit ne pourra être transvidé** sur place
- Résidus dangereux provenant d'institution, de commerces ou d'industries **non acceptés**

Les matières suivantes y sont notamment acceptées :

ampoules fluocompactes, fluorescents, piles, batteries, bonbonnes de propane, combustibles liquides, huiles usées, filtres à huile, engrais, pesticides, médicaments, peintures, vernis, solvants, décapants, produits d'entretien de piscine, aérosols, détachants et autres produits domestiques toxiques.

Les produits électroniques y seront également recueillis et pris en charge par le programme [Recycler mes électroniques](#)^{MC} de l'ARPE-Québec. Pour la liste complète des produits acceptés en vertu de ce programme, visitez le : www.recyclermeselectroniques.ca/qc/quoi-recycler .

En participant à la collecte, vous posez un geste simple, concret et essentiel pour la sécurité de tous et pour la planète. Ne manquez pas l'occasion de faire une différence!

Plus de détails sur notre site internet www.riam.quebec .



Source : Communications RIAM

450 774-2350

www.riam.quebec

COLLECTE PRINTANIÈRE RDD

résidus
domestiques
dangereux

Saint-Hyacinthe

Samedi 30 mai 2026 de 8 h 30 à 16 h 30
900, rue Turcot (stade L.-P.-Gaucher)



**Preuve de
résidence
obligatoire**

Aucun liquide
ne pourra être
transvidé
sur place

Seuls les résidus
dangereux provenant
d'**usage domestique**
sont acceptés